



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
TENUE LE LUNDI 1<sup>ER</sup> MAI 2017, À 20 H, À L'HÔTEL DE VILLE**

**SONT PRÉSENTS :** Mmes Chantal Riopel, conseillère  
Janie Tremblay, conseillère  
MM. Claude Bélanger, conseiller  
Robert Bibeau, conseiller  
Robert Groulx, conseiller  
Guy Rondeau, conseiller

Formant quorum sous la présidence de M. André Hénault, maire

**ÉGALEMENT PRÉSENTS :** MM. Claude Crépeau, directeur général  
et secrétaire-trésorier  
David Cousineau, greffier et  
secrétaire-trésorier adjoint

**LA SÉANCE EST OUVERTE**

2017-05-210

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE l'ordre du jour suivant soit et est adopté comme suit :**

**1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2.0 PROCÈS-VERBAL**

Séance ordinaire du 19 avril 2017

**3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

**4.0 SECRÉTARIAT**

4.1 Liste des comptes à payer

4.2 Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur  
Exercice terminé le 31 décembre 2016

4.3 Achat d'un serveur informatique – Logixia – Paiement de  
facture

4.4 Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de  
Lanaudière – Cotisation annuelle 2017-2018

4.5 Règlement 2088-2017 – Frais de refinancement de divers  
règlements d'emprunt – Avis de motion

**5.0 SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES**

5.1 ECO-Technologies ltée – Travaux de bris de couvert de  
glace par l'Amphibex – Rivière L'Assomption – Crue  
printanière 2017 – Paiement de facture

5.2 Excavation Normand Majeau inc. – Travaux de bris de  
couvert de glace – Rivière L'Assomption – Crue  
printanière 2017 – Paiement de facture

5.3 Service de la prévention des incendies – Fourniture d'un  
véhicule utilitaire sport – Paiement

## **6.0 SERVICE TECHNIQUE ET TRAVAUX PUBLICS**

- 6.1 Cession de rue et servitude d'égout pluvial non conventionnel – Prolongement de la rue des Ormeaux, du boulevard L'Assomption et la rue des Colibris – Acte notarié

## **7.0 SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT**

- 7.1 Embauche étudiant – Application des règlements d'arrosage, de nuisances et surveillance des parcs et terrains municipaux – Saison 2017
- 7.2 Pharmacie Jean Coutu – Demande d'autorisation pour activités de financement au 645, rue de la Visitation – Les 10 et 11 juin 2017
- 7.3 Embauche étudiants stagiaires – Relevé des installations septiques privées et des infrastructures municipales Saison 2017

## **8.0 LOISIRS ET CULTURE**

- 8.1 Club de baseball mineur Lanaudière Nord – Frais d'inscription – Paiement de facture
- 8.2 Location de toilettes chimiques – Été 2017 – Octroi du contrat

## **9.0 REQUÊTES**

- 9.1 Olympiques Spéciaux Québec Joliette – Parrainage d'athlètes charlois – Demande d'aide financière
- 9.2 Fondation québécoise du cancer – Participation financière
- 9.3 La Soupière Joliette-Lanaudière – Campagne de financement 2017 – Participation financière
- 9.4 Les Ateliers Éducatifs Les Petits Mousles – Campagne de financement 2017 – Participation financière
- 9.5 Le Festival de Lanaudière – Soutien financier pour l'année 2017 – Participation municipale
- 9.6 AREQ Lanaudière – Demande de prêt de salle – Centre communautaire Alain-Pagé
- 9.7 Demande de Mme Louise Bérard pour la coupe d'un arbre au 556, rue de l'Entente – Autorisation

## **10.0 INFORMATION**

- 10.1 Lettre du ministère de la Sécurité publique – Programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents Travaux de bris de couvert de glace
- 10.2 Rapport des permis de construction – Avril 2017

## **11.0 AUTRES SUJETS**

- 11.1 Service de la prévention des incendies – Embauche d'un pompier junior

## **12.0 DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE**

## **13.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**PROCÈS-VERBAL**

**Sur la proposition de Robert Bibeau  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** le procès-verbal suivant soit et est adopté comme il a été rédigé :

- séance ordinaire du 19 avril 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le président invite les personnes présentes à poser des questions sur l'ordre du jour et l'administration en général.

**LISTE DES COMPTES À PAYER**

**ATTENDU** les registres des chèques des fournisseurs du 20 avril au 1er mai 2017;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget et dans les règlements d'emprunt;

**Sur la proposition de Robert Bibeau  
Appuyée par Claude Bélanger  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à faire le paiement des dépenses suivantes :

- chèques des fournisseurs n<sup>os</sup> 40670 à 40734, du 20 avril au 1er mai 2017, pour un montant de 302 316,86 \$;

Le tout tel qu'il apparaît sur les registres des chèques des fournisseurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU  
VÉRIFICATEUR – EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**ATTENDU** le dépôt et la présentation du rapport financier et du rapport du vérificateur préparés par M. Richard Boucher de la firme Boucher, Champagne, Thiffault, S.E.N.C., comptables agréés;

**CONSIDÉRANT** qu'un avis public mentionnant la date du dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur a été donné;

**QUE** conformément à l'article 176.1 du code municipal, le secrétaire-trésorier atteste la véracité desdits rapports et en dépose une copie, qui sera transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

2017-05-213

**ACHAT D'UN SERVEUR INFORMATIQUE – LOGIXIA  
PAIEMENT DE FACTURE**

**ATTENDU** la facture de la compagnie Logixia (9138-5153 Québec inc.), en date du 24 février 2017, suivant l'achat d'un serveur informatique conformément à la résolution 2017-02-067;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles dans le fonds de roulement;

**Sur la proposition de Guy Rondeau  
Appuyée par Janie Tremblay  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la somme suivante :

- Logixia (9138-5153 Québec inc.) 16 700,12 \$ taxes incluses  
Facture n° 0004373

**QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à prendre les crédits dans le fonds de roulement, pour une période d'amortissement de 5 ans;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-05-214

**AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS  
PRIVÉES DE LANAUDIÈRE – COTISATION ANNUELLE 2017-  
2018**

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Bibeau  
Appuyée par Claude Bélanger  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent le renouvellement de l'adhésion de la Municipalité de Saint-Charles-Borromée à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière et conséquemment, autorisent le paiement de la cotisation annuelle 2017-2018 au montant de 100 \$;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Benoit Couture, directeur général de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Avis de motion

**RÈGLEMENT 2088-2017 – FRAIS DE REFINANCEMENT DE  
DIVERS RÈGLEMENTS D'EMPRUNT – AVIS DE MOTION**

M. le conseiller Robert Bibeau donne un avis de motion à l'effet d'adopter, lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement décrétant l'emprunt d'une somme de quarante-huit mille cinq cents dollars (48 500 \$) pour couvrir les frais de refinancement des règlements d'emprunt 800-2000, 922-2005, 983-2008, 1005-2009 et 1025-2010;

Les membres du conseil présents, ayant tous reçu une copie du règlement 2088-2017, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture conformément à l'article 445 du Code municipal.

2017-05-215

**ECO-TECHNOLOGIES LTÉE – TRAVAUX DE BRIS DE  
COUVERT DE GLACE PAR L'AMPHIBEX – RIVIÈRE  
L'ASSOMPTION – CRUE PRINTANIÈRE 2017 – PAIEMENT DE  
FACTURE**

**ATTENDU** la facture de la firme Eco-Technologies ltée, en date du 10 avril 2017, concernant les travaux de bris de couvert de glace par l'Amphibex lors de la crue printanière 2017, conformément à la résolution 2017-01-011;

**ATTENDU** que les coûts sont admissibles au programme de subvention offert par le ministère de la Sécurité publique;

**CONSIDÉRANT** la recommandation positive du directeur général et secrétaire-trésorier;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la somme suivante :

- Eco-Technologies ltée  
Facture n° 1030 27 585,75 \$ taxes incluses

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-05-216

**EXCAVATION NORMAND MAJEAU INC. – TRAVAUX DE BRIS  
DE COUVERT DE GLACE – RIVIÈRE L'ASSOMPTION – CRUE  
PRINTANIÈRE 2017 – PAIEMENT DE FACTURE**

**ATTENDU** la facture de l'entreprise Excavation Normand Majeau inc., en date du 10 avril 2017, concernant les travaux de bris de couvert de glace lors de la crue printanière 2017;

**ATTENDU** que les coûts sont admissibles au programme de subvention offert par le ministère de la Sécurité publique;

**CONSIDÉRANT** la recommandation positive du directeur général et secrétaire-trésorier;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la somme suivante :

- Normand Majeau inc.  
Facture n° 001772 5 159,95 \$ taxes incluses

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2017-05-217

**SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES – FOURNITURE  
D'UN VÉHICULE UTILITAIRE SPORT – PAIEMENT**

**ATTENDU** la résolution 2017-03-187 octroyant le contrat à l'entreprise A. Chalut Auto ltée pour la fourniture d'un véhicule utilitaire, au montant de 28 118,96 \$;

**ATTENDU** la livraison du véhicule (2GNFLEEKXH6220619) le 25 avril 2017 et la recommandation positive du directeur général et secrétaire-trésorier;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles dans le fonds de roulement;

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la somme suivante :

A. Chalut Auto ltée                    28 118,96 \$ taxes incluses  
Contrat de vente daté du 25 avril 2017

**QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à prendre les crédits dans le fonds de roulement pour une période d'amortissement de 5 ans;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2017-05-218

**CESSION DE RUE ET SERVITUDE D'ÉGOUT PLUVIAL NON  
CONVENTIONNEL – PROLONGEMENT DE LA RUE DES  
ORMEAUX, DU BOULEVARD L'ASSOMPTION ET LA RUE DES  
COLIBRIS – ACTE NOTARIÉ**

**ATTENDU** que le propriétaire Normand Majeau inc. s'est engagé à céder l'emprise des rues en vue de l'installation des infrastructures d'aqueduc, d'égout sanitaire et d'égout pluvial non conventionnel, d'éclairage et de construction de voirie;

**ATTENDU** que le propriétaire est d'accord pour greffer les lots à construire d'une servitude de raccordement à l'égout pluvial non conventionnel;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles dans le règlement 2067-2016;

**Sur la proposition de Chantal Riopel  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité mandatent M. André Hénault, maire et M. Claude Crépeau, directeur général et secrétaire-trésorier, pour signer :

- le contrat de cession des lots 5 955 563, 5 955 572, 5 955 574, 5 955 575 et 5 955 588 par Normand Majeau inc. pour fins de rue;
- un acte de servitude de raccordement à l'égout pluvial non conventionnel, pour les lots 5 955 523 à 5 955 562, 5 955 564 à 5 955 573 et 5 955 578 à 5 955 587;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Normand Majeau, président de Normand Majeau inc., à Me Diane Leblanc, notaire, à M. Jonathan Marion, directeur des Services techniques et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-05-219

**EMBAUCHE ÉTUDIANT – APPLICATION DES RÈGLEMENTS D'ARROSAGE, DE NUISANCES ET SURVEILLANCE DES PARCS ET TERRAINS MUNICIPAUX – SAISON 2017**

**ATTENDU** le rapport SU-17-02 préparé par le coordonnateur du Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, le 12 avril 2017;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Chantal Riopel  
Appuyée par Robert Groulx  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité embauchent M. Jérémy Valois à titre d'étudiant patrouilleur pour faire respecter les règlements d'arrosage, de nuisances et effectuer la surveillance des parcs et terrains municipaux pour la saison 2017;

**QUE** son salaire horaire soit fixé au taux étudiant de l'échelon 1 de la classe 4 selon la convention collective en vigueur et que sa période d'embauche soit d'environ 14 semaines;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jonathan Rondeau, coordonnateur du Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-05-220

**PHARMACIE JEAN COUTU – DEMANDE D'AUTORISATION POUR ACTIVITÉS DE FINANCEMENT AU 645, RUE DE LA VISITATION LES 10 ET 11 JUIN 2017**

**ATTENDU** la demande de Mme Annie Brière, pharmacienne propriétaire de la Pharmacie Jean Coutu, datée du 4 avril 2017, concernant l'autorisation de tenir des activités de financement dans le stationnement de la pharmacie au 645, rue de la Visitation, les 10 et 11 juin 2017;

**ATTENDU** le rapport SU-17-01 du coordonnateur du Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, daté du 7 avril 2017;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil de la municipalité souhaitent soutenir et encourager les objectifs retenus qui sont d'amasser des fonds pour la Société canadienne du cancer, dans le cadre du Relais pour la vie 2017;

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent la tenue d'activités de financement, notamment la vente de biens d'utilité domestique au 645, rue de la Visitation, les 10 et 11 juin 2017;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à Mme Annie Brière, pharmacienne propriétaire de la Pharmacie Jean Coutu et à M. Jonathan Rondeau, coordonnateur du Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-05-221

**EMBAUCHE ÉTUDIANTS STAGIAIRES – RELEVÉ DES  
INSTALLATIONS SEPTIQUES PRIVÉES ET DES INFRASTRUCTURES  
MUNICIPALES – SAISON 2017**

**ATTENDU** le rapport SU-17-03 préparé par le coordonnateur du Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, le 25 avril 2017;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Chantal Riopel  
Appuyée par Claude Bélanger  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité embauchent Mme Isabelle Godin-Léveillé et MM. Jean-Sébastien Lelièvre et Frédéric Lemay à titre d'étudiants stagiaires afin de procéder au relevé et à la caractérisation des installations septiques privées ainsi qu'au relevé des infrastructures municipales, pour la saison 2017;

**QUE** leur salaire horaire soit fixé au taux étudiant de l'échelon 1 de la classe 4 selon la convention collective en vigueur et que leur période d'embauche soit d'environ 14 semaines;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jonathan Rondeau, coordonnateur du Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, à M. Jonathan Marion, directeur des Services techniques et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-05-222

**CLUB DE BASEBALL MINEUR LANAUDIÈRE NORD – FRAIS  
D'INSCRIPTION – PAIEMENT DE FACTURE**

**ATTENDU** la facture du Club de baseball mineur Lanaudière Nord, datée du 30 mars 2017 concernant le total des inscriptions du 1er janvier au 30 mars 2017, conformément à la résolution 2016-12-10417;

**CONSIDÉRANT** la recommandation positive du directeur général et secrétaire-trésorier;



**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la somme de 9 780 \$ au Club de baseball mineur Lanaudière Nord;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-05-223

**LOCATION DE TOILETTES CHIMIQUES – ÉTÉ 2017 – OCTROI  
DU CONTRAT**

**ATTENDU** le rapport SL-17-10 préparé par le coordonnateur du Service des loisirs, daté du 26 avril 2017;

**ATTENDU** les soumissions reçues, à savoir :

- EBI Environnement inc. 5 633,78 \$ taxes incluses
- Location Mille Items 5 748,75 \$ taxes incluses
- Toilette Québec 6 473,09 \$ taxes incluses

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Guy Rondeau  
Appuyée par Janie Tremblay  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité octroient le contrat de location de toilettes chimiques pour la saison estivale 2017 à EBI Environnement inc., pour un montant de 5 633,78 \$ taxes incluses;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à Mme France Rivest, directrice du Service des loisirs et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-05-224

**OLYMPIQUES SPÉCIAUX QUÉBEC JOLIETTE – PARRAINAGE  
D'ATHLÈTES CHARLOIS – PARTICIPATION FINANCIÈRE**

**ATTENDU** la lettre reçue le 5 mars 2017 de Mme Marie Ricard, coordonnatrice des Olympiques Spéciaux Québec Joliette (O.S.Q.J), concernant une demande pour parrainer des athlètes qui participeront aux jeux provinciaux d'été Québec 2017;

**ATTENDU** que les membres du conseil désirent encourager les buts poursuivis par le comité local O.S.Q.J. en défrayant la moitié des coûts d'inscription de 150 \$ par athlètes;

**ATTENDU** la somme de 150 \$ qui a déjà été versée suivant la résolution 2016-14-104201;

**CONSIDÉRANT** la participation de 6 athlètes charlois;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité accordent une aide financière additionnelle de 300 \$ aux Olympiques Spéciaux Québec Joliette (O.S.Q.J.), en vue des jeux provinciaux d'été Québec 2017;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à Mme Marie Ricard, coordonnatrice des Olympiques Spéciaux Québec Joliette et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**Avant d'aborder le prochain sujet à l'ordre du jour, Mme la conseillère Janie Tremblay énonce publiquement que par souci de transparence, elle ne participe pas aux discussions et à la décision dudit sujet.**

2017-05-225

**FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER – PARTICIPATION FINANCIÈRE**

**ATTENDU** la lettre de la Fondation québécoise du cancer, datée du 5 avril 2017, concernant une demande d'appui dans le cadre de leur campagne de financement 2017;

**ATTENDU** que les membres du conseil désirent encourager les buts poursuivis par cet organisme;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à verser la somme de 200 \$ à la Fondation québécoise du cancer, à titre d'appui financier, dans le cadre de leur campagne de financement 2017;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à la Fondation québécoise du cancer et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-05-226

**LA SOUPIÈRE JOLIETTE-LANAUDIÈRE – CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2017 – PARTICIPATION FINANCIÈRE**

**ATTENDU** la correspondance reçue le 10 avril 2017 de l'organisme La Soupière Joliette-Lanaudière, concernant une demande de contribution financière dans le cadre de leur campagne de financement 2017;

**ATTENDU** que les membres du conseil désirent encourager les buts poursuivis par cet organisme;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Guy Rondeau  
Appuyée par Janie Tremblay  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à verser la somme de 200 \$ à l'organisme La Soupière Joliette-Lanaudière, à titre d'aide financière;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à l'organisme La Soupière Joliette-Lanaudière et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-05-227

**LES ATELIERS ÉDUCATIFS LES PETITS MOUSSES  
CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2017 – PARTICIPATION  
FINANCIÈRE**

**ATTENDU** la lettre des Ateliers Éducatifs Les Petits MousseS, datée du 30 mars 2017, concernant une demande de contribution financière, dans le cadre de leur campagne de financement 2017;

**ATTENDU** que les membres du conseil désirent encourager les buts poursuivis par cet organisme;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Robert Bibeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à verser aux Ateliers Éducatifs Les Petits MousseS la somme de 200 \$, à titre d'aide financière;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à Mme Nadia Fréchette, présidente de l'organisme Les Ateliers Éducatifs Les Petits MousseS et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-05-228

**LE FESTIVAL DE LANAUDIÈRE 2017 – PARTICIPATION  
MUNICIPALE**

**ATTENDU** que les membres du conseil désirent encourager les buts poursuivis par le Festival de Lanaudière;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité désire procéder encore cette année au tirage de billets de concert et en faire bénéficier les citoyens charlois;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget et dans les surplus non affectés;

**Sur la proposition de Claude Bélanger  
Appuyée par Robert Groulx  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité accordent une aide financière de 20 000 \$ au Festival de Lanaudière pour l'année 2017 et qu'en retour, ce dernier s'engage à respecter les termes de l'entente de partenariat joint à la présente résolution;

**QUE** les membres du conseil de la municipalité accordent une aide financière de 1 500 \$ au Festival de Lanaudière, pour la présentation de la série de cinéma musical gratuit à l'Amphithéâtre;

**QUE** la présente dépense soit financée à même le budget pour un montant de 6 000 \$ et par les surplus non affectés pour un montant de 15 500\$;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. François Bédard, directeur général du Festival de Lanaudière et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-05-229

**AREQ LANAUDIÈRE – DEMANDE DE PRÊT DE SALLE  
CENTRE COMMUNAUTAIRE ALAIN-PAGÉ**

**ATTENDU** la demande formulée par Mme Monique Forest de l'AREQ Lanaudière, en date du 20 avril 2017, concernant l'utilisation d'une salle au centre communautaire Alain-Pagé;

**CONSIDÉRANT** la recommandation positive de la directrice du Service des loisirs;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent l'AREQ Lanaudière, après entente avec le Service des loisirs et selon la disponibilité des locaux, à utiliser gratuitement la salle du centre communautaire Alain-Pagé afin d'offrir des cours de danse à leurs membres et aux citoyens charlois, selon le même tarif;

**QUE** les frais de montage de salle soient assumés par l'organisation, advenant des besoins spécifiques;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à Mme Monique Forest, responsable des cours de danse pour l'AREQ Lanaudière et à Mme France Rivest, directrice du Service des loisirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-05-230

**DEMANDE DE MME LOUISE BÉRARD POUR LA COUPE D'UN  
ARBRE AU 556, RUE DE L'ENTENTE – AUTORISATION**

**ATTENDU** la demande de Mme Louise Bérard, datée du 19 avril 2017, pour faire couper un arbre au 556, rue de l'Entente;

**ATTENDU** que l'arbre concerné est un érable argenté et que sa localisation, étant donné son système racinaire d'envergure, est susceptible de causer des dommages aux infrastructures;

**ATTENDU** que ledit arbre est situé dans l'emprise de la rue;

**ATTENDU** l'orientation prise par les membres du conseil voulant que les arbres coupés doivent être remplacés;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Bibeau**

**Appuyée par Chantal Riopel**

**Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent le Service des travaux publics à faire abattre l'arbre situé dans l'emprise de rue en façade de la propriété sise au 556, rue de l'Entente et que la Municipalité en assume les coûts;

**QUE** la présente autorisation soit conditionnelle à ce que :

- 1) la propriétaire concernée s'engage à planter, dans la cour avant, un arbre ayant un diamètre minimal de 30 millimètres mesuré à une hauteur de 30 centimètres sur le tronc de l'arbre;
- 2) la propriétaire verse un dépôt de 100 \$, qui lui sera remis dès qu'elle aura rempli toutes les conditions de la convention signée avec la Municipalité;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à Mme Louise Bérard, à M. Daniel Bonin, surintendant du Service des travaux publics et à Mme Johanne Bourdon, inspectrice des bâtiments.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

### **INFORMATION**

- Lettre du ministère de la Sécurité publique – Programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents – Travaux de bris de couvert de glace
- Rapport des permis de construction – Avril 2017

2017-05-231

### **SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES – EMBAUCHE D'UN POMPIER JUNIOR**

**ATTENDU** le rapport SI-17-10 préparé par le directeur du Service de la prévention des incendies, en date du 1er mai 2017;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx**

**Appuyée par Guy Rondeau**

**Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité embauchent M. Olivier Beauséjour afin de pourvoir un poste de pompier junior, classe 3 de la grille salariale, rétroactivement au 6 avril 2017 et fixent la période de probation à 12 mois;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies et Roma Arbour, directeur général adjoint.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance du conseil se tiendra le lundi 15 mai 2017, à 20 h, à l'hôtel de ville de Saint-Charles-Borromée.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée à 20 h 48.

*(Signé) André Hénault*

\_\_\_\_\_  
André Hénault  
Maire

*(Signé) Claude Crépeau*

\_\_\_\_\_  
Claude Crépeau, B. Urb.  
Directeur général et secrétaire-trésorier